

**Réunion du bureau**

**du 24 février à 18h30 (heure de Paris)**

**Relevé de conclusions**

ÉTAIENT PRESENTS : M. Nicolas DESFORGES, Président ; M. Kodjo Kadévi ETSE, Vice-Président ; M. Denis MATHEN, Vice-Président, Mme Patricia-Dominique LACHAT, Vice-présidente ; M. Pierre N’GAHANE, Secrétaire général ; Mme Valérie PENEAU, Trésorière ; M. Clément KOUAME BI KALOU; M. SENE Bassirou ; M. Wisner THOMAS ; M. Christian HEBRANT ; M. Dieudonné YAO ; M. Ayoub MATI.

|  |
| --- |
| La prochaine réunion du bureau de l’APREF est fixée au**Lundi 28 mars à 18h30 (heure de Paris)****La réunion aura lieu par visioconférence sur Zoom** |

|  |
| --- |
| **ORDRE DU JOUR**1. **Point d’information sur les suites du forum de Namur**
2. **Discussions autour des chantiers proposés sur la feuille de route 2022**
3. **Échanges au sujet du contenu de la lettre dématérialisée**
4. **Point sur l’échéancier des tâches**
5. **Point financier et budgétaire**
 |

1. **Point d’information sur les suites du forum de Namur**

Monsieur Christian HEBRANT annonce que les extraits vidéos du forum de Namur ont été envoyés aux locaux de l’APREF par l’intermédiaire d’un disque dur. De courts morceaux en seront extraits et intégrés dans la vidéo de présentation à paraître prochainement.

S’agissant des Actes du Forum de Namur, Monsieur HEBRANT précise que leur édition est en cours de finalisation.

Une première version est d’ores et déjà achevée et sera envoyé au bureau dès que possible, à charge des autres membres de fournir des observations pour permettre une relecture pour déceler des coquilles ou des problèmes de mise en page.

Une nouvelle version, qui inclura ces corrections, sera ensuite soumise à un graphiste pour procéder à la mise en page finale.

1. **Discussions autour des chantiers proposés sur la feuille de route 2022**

Orientations de la feuille de route 2022

Le Secrétaire Général procède à la présentation des orientations de la feuille de route 2022, qui sont validées par le bureau.

Les différents chantiers de la feuille de route sont ensuite énumérés.

Lancement de l’appel à cotisation

L’appel à la cotisation pour les membres individuels a été mis en place. La Trésorière précise que les premiers chèques sont en cours de collecte et que les virements bancaires seront régulièrement vérifiés.

S’agissant des cotisations collectives, l’appel sera lancé dans la semaine du 28 février pour renouveler l’adhésion des instituions membre de l’APREF.

Contact avec les pays membres potentiels

Le Secrétaire général évoque l’avancée de la prise de contact avec le gouverneur du Liban par l’intermédiaire de Madame LACHAT, le Maroc sous l’impulsion de Monsieur RAÏS, et le recteur de l’Université des Affaires Intérieures de Hanoï à qui a été envoyé un courrier d’invitation.

Prise de contact avec l’OIF

Le Président précise qu’une demande de rendez-vous a été envoyée à la Secrétaire générale de l’OIF et qu’une relance sera formulée prochainement.

Calendrier du prochain forum de l’APREF et manifestations régionales

Le prochain forum se tiendra vraisemblablement en France à la fin de l’année 2023, voire au début de l’année 2024.

La feuille de route 2022 statue l’organisation d’un événement régional au cours du premier semestre 2022. La Cote d’Ivoire pourrait en être le pays hôte.

Monsieur AMANI a formulé une proposition écrite du thème de ce prochain événement s’orientant autour du rôle de Représentant de l’État dans la promotion du dialogue intercommunautaire.

Il s’agira de fixer un cadre pour ces manifestations régionales lors de la tenue du prochain bureau.

La feuille de route 2022 est validée par le bureau et ses propositions font l’objet d’un accord unanime.

1. **Échanges au sujet du contenu de la lettre dématérialisée**

Présentation des différents articles de la lettre

Le Secrétaire général procède à la présentation des différentes sections de la lettre dématérialisée à paraître au mois de mars.

Concernant son état d’avancement, l’éditorial du Président, le focus sur le Maroc ainsi que l’actualité de la francophonie, nourries par les infolettres de l’OIF et du Quai d’Orsay, restent à compléter.

Monsieur RAÏS a volontiers accepté de contribuer à la lettre dématérialisée dans la rubrique consacrée aux institutions marocaines.

Le Secrétaire général précise qu’une maquette sera envoyée prochainement. Dans ce délai, le Secrétariat reste dans l’attente de la contribution de chacun des membres pour la rubrique consacrée à la vie de l’association.

1. **Point sur l’échéancier des tâches**

Transmission des codes d’accès

Le Bureau confirme la bonne réception de nouveaux codes d’accès à l’espace membres du site internet de l’APREF avant sa refonte complète.

Statut de membre associé

Le statut de membre associé a été mis en place avec succès. Monsieur Lucas DEBLADIS a fait l’honneur d’en être le premier titulaire.

1. **Point financier et budgétaire**

Projets de vidéo et de refonte du site internet

Le Secrétaire général confirme que l’enveloppe de 2000€ allouée par le bureau suffit à subvenir aux besoins de tournage et de montage d’une vidéo de présentation de l’association ainsi qu’à la refonte du site web de l’association.

État des cotisations

Les premières adhésions viennent de parvenir sur le nouveau compte bancaire de l’APREF.

La Trésorière invite tous les membres à s’acquitter de leurs cotisations dès que possible et procédera à une mise au point du renouvellement des adhésions des différents membres lors du prochain bureau.